

PROPOSITIONS PAR SUBUD ITALIE - JANVIER 2014

A PROPOS DU "COMPTAGE DES MEMBRES"

L'ASM a récemment (Décembre 2013) envoyé aux comités nationaux du monde entier une demande de procéder à un recensement des membres rédigée comme suit :

'Avant le Congrès Mondial, le Bureau de l'ASM réunit des informations et données sur les membres de Subud. Le but de ce « comptage » est de faire un instantané de la Fraternité à un moment donné. Les informations réunies peuvent permettre de déterminer les forces et faiblesses de notre communauté Subud et de prendre des décisions correctement informées.'

*'De façon à ce que le « comptage » soit uniforme, nous vous demandons d'obtenir les informations suivantes en utilisant le 1er Janvier 2014 comme le 'Jour de Comptage' et d'utiliser la mention « **a participé au latihan de groupe au moins une fois dans les 3 mois passés** » comme définition d'un membre. Bien que cette définition puisse ne pas être universellement acceptable, nous l'avons choisie simplement pour donner une idée générale du nombre de membres dans le monde'.*

SUBUD ITALIE A DISCUTE DE CE SUJET A SON DERNIER CONGRES NATIONAL EN 2014. LES MEMBRES SE SONT PARTICULIEREMENT INTERESSES A LA DEMANDE D'AVOIR PARTICIPE A AU MOINS UN LATIHAN DE GROUPE DANS LES 3 MOIS PASSES ("WHO HAS ATTENDED A GROUP LATIHAN AT LEAST ONCE IN THE PAST THREE MONTHS"), CE QUI LEUR SEMBLE EN CONTRADICTION AVEC L'IMPORTANCE ACCORDEE A LA PERSEVERANCE SOUTENUE DANS LA PRATIQUE ET L'EXPERIENCE DU LATIHAN.

IL POURRAIT RESULTER DE L'APPLICATION DE LA DEMANDE CI-DESSUS QUE LE NOMBRE TOTAL DE MEMBRES SOIT SUPERIEUR A CE QU'IL EST EN REALITE, MAIS AU DETRIMENT D'UNE CONNAISSANCE REELLE DE LA SITUATION, AVEC DE NOMBREUSES PERSONNES COMPTEES COMME FAISANT PARTIE DE SUBUD MALGRE UNE PRATIQUE SUPERFICIELLE ET OCCASIONNELLE.

A CONTRARIO, SI NOUS VOULONS AVOIR UNE CONTRIBUTION FORTE ET POSITIVE À NOTRE MONDE D'AUJOURD'HUI ET POUR LES TEMPS A VENIR, ET DE FACON A ETRE DES TEMOINS CLAIRS ET FIABLES POUR LES GENS QUI APPROCHERONT SUBUD DANS LE FUTUR, NOUS DEVONS NOUS EN TENIR A NOTRE PIERRE ANGULAIRE : L'ENGAGEMENT DANS LE LATIHAN ET NOTRE ORGANISATION SUBUD.

AINSI, SUBUD ITALIE PROPOSE AU CONGRES MONDIAL A VENIR D'ETABLIR UN AUTRE ETALON POUR IDENTIFIER L'APPARTENANCE A SUBUD, QUI PERMETTRAIT DE MIEUX ACCOMPLIR LA MISSION EVOQUEE CI-DESSUS, EXPRIME COMME SUIVANT : LES MEMBRES SUBUD SONT TOUS CEUX ET CELLES QUI REMPLISSENT LES CONDITIONS INSCRITES DANS LES STATUTS DE LEUR ASSOCIATION SUBUD NATIONALE RESPECTIVE, PLUS CEUX ET CELLES QUI RECOIVENT LE LATIHAN AU MOINS UNE FOIS PAR MOIS.

J'ESPERE QUE CETTE EXPLICATION EST A LA FOIS UTILE ET CLAIRE.

AU NOM DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE SUBUD ITALIE, TENUE A S.SEVERA (ROME)
LE 25 JANVIER 2014.

Andrea, Présidente, SUBUD ITALIE

PROPOSITION PAR SUBUD Italie - JANVIER 2014

A PROPOS DES « PAYS MEMBRES DE L'ASM »

Comme indiqué par l'Association Subud Mondiale (ASM), les critères actuels pour être membre de l'ASM sont les suivants :

- *Compter au moins 10 membres Subud;*
- *Etre capable de former un Comité National avec les conditions minimales suivantes :*
 - 1 Président(e) National(e), Conseiller du Comité et 2 Conseillers Kejiwaan*
- *Adhérer aux statuts et objectifs de l'ASM*
- *S'acquitter d'une cotisation minimale de 1USD (en cours de révision).*

DU FAIT QU'ACTUELLEMENT, IL EXISTE QUELQUES PAYS DE PETITE TAILLE, AVEC PEU DE MEMBRES, IL SEMBLE IMPORTANT DE PRESERVER LA POSSIBILITE POUR EUX DE SE SENTIR FAIRE INTEGRALEMENT PARTIE PRENANTE DE LA FRATERNITE, SUBUD ITALIE SUGGERE LES AJUSTEMENTS SUIVANTS AUX CRITERES MENTIONNES CI-DESSUS :

- Au moins 6 membres Subud
- Capable de former un Comité National avec un(e) Président(e) National(e) et deux Conseillers Kejiwaan.
- Adhère aux statuts et objectifs de l'ASM
- S'acquitte d'une cotisation minimale de 1USD (en cours de révision).

J'ESPERE QUE CETTE EXPLICATION EST A LA FOIS UTILE ET CLAIRE.

AU NOM DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE SUBUD ITALIE, TENUE A S.SEVERA (ROME)
LE 25 JANVIER 2014.

Andrea, Présidente, SUBUD ITALIE

PROPOSITION DE SUBUD Italie - Janvier 2014

A propos de la « localisation du Bureau de l'ASM » (précédemment ISC)

CHERS FRERES ET SŒURS,

SUBUD ITALIE, APRES AVOIR DEBATTU ET VOTE SUR CE POINT DURANT SON CONGRES NATIONAL, PROPOSE QUE LE BUREAU DE L'ASM SOIT SITUE DANS LE MEME PAYS QUE CELUI OU LE CONGRES MONDIAL SUIVANT AURA LIEU.

CE QUI VEUT DIRE QUE LE SIEGE DU BUREAU CHANGERA TOUS LES 4 ANS, EN ETANT DE CE FAIT PLUS PROCHE DE L'ORGANISATION DU CONGRES MONDIAL ET DE TOUTES LES ACTIVITES QUI Y SONT LIEES.

CETTE RESOLUTION POURRAIT AVOIR DES OBJECTIFS CONNEXES TELS QUE DES ECONOMIES DANS LES FRAIS DE DEPLACEMENT, OU ENCORE LA SIMPLIFICATION DES RELATIONS ENTRE LE BUREAU ET LES PERSONNES ENGAGEES DANS L'ORGANISATION DU CONGRES (COMITE NATIONAL, COMITES SPECIAUX, ETC.). DE PLUS, DU FAIT DE LA CONTINUITE DE CETTE PROXIMITE PENDANT UN CYCLE COMPLET DE 4 ANS, CELA POURRAIT AVOIR DES EFFETS TRES POSITIFS SUR LA CROISSANCE DU NOMBRE DE MEMBRES DANS LE PAYS HOTE, UNE PLUS GRANDE CONSCIENCE ET UN ENGAGEMENT DANS LES BUTS ET DEVOIRS DE L'ORGANISATION.

J'ESPERE QUE CETTE EXPLICATION EST A LA FOIS UTILE ET CLAIRE.

AU NOM DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE SUBUD ITALIE, TENUE A S.SEVERA (ROME)
LE 25 JANVIER 2014.

Andrea, Présidente, SUBUD ITALIE